

Montrouge, le 3 juin 2019

Le Crédit Agricole, partenaire des « Rendez-vous aux jardins 2019 »

Engagé dans la protection de l'environnement et de la biodiversité, le Crédit Agricole réédite pour la 2^e année consécutive son partenariat avec les « Rendez-vous aux jardins ». Cet événement, organisé par le ministère de la Culture sensibilise le public à la préservation de la nature. Près de 2 millions de visiteurs sont attendus pour cette 17^{ème} édition qui se tiendra du 7 au 9 juin. 2 400 jardins en France ouvriront pour l'occasion leurs portes au public.

La préservation du patrimoine naturel : un engagement fort du Crédit Agricole

Avec ce partenariat, le Crédit Agricole poursuit son engagement en faveur de la préservation du patrimoine naturel en France.

Au travers de sa politique de mécénat, le Groupe participe à la protection de la biodiversité et à la promotion d'espaces verts, vecteurs de lien social, de culture et de bien-être dans les territoires :

- Grand mécène du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le Crédit Agricole soutient plusieurs projets de conservation et de valorisation des sites du MNHN qui participent à la préservation d'espèces animales et végétales ainsi qu'à une meilleure connaissance de la nature partout en France. En 2018, le Crédit Agricole a contribué à la rénovation des enclos classés monuments historiques de la Ménagerie du Jardin des Plantes¹.
- Le Crédit Agricole soutient également le projet Vavilov en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine végétal cultivé. A travers plusieurs de ses structures de mécénat, il contribue au développement d'un jardin dans le Pas-de-Calais, entretenu par des personnes en situation d'insertion sociale ou professionnelle², et à la construction d'une station d'expérimentation agronomique dans le Rhône³.

Par ailleurs, le Crédit Agricole a fait de la « nature en ville » un axe central des programmes résidentiels qu'il construit ou des campus dont il a l'exploitation. Cette démarche reconnecte le citadin avec la nature tout en favorisant la biodiversité grâce à l'installation de potagers partagés, arbres à cueillettes, nichoirs à oiseaux ou hôtels à insectes.

Un mécénat utile aux territoires

La politique de mécénat du Crédit Agricole a pour vocation l'utilité aux territoires. Via ses différentes fondations, aux partenariats noués avec des associations mais aussi à sa participation à des fonds de dotation, le groupe Crédit Agricole soutient ceux qui s'engagent tant dans le domaine de la culture et de la solidarité que de l'environnement. Grâce à l'action conjointe des Caisses régionales et de ses Fondations, le Crédit Agricole, banquier engagé dans le développement des territoires, mène un mécénat de proximité.

CONTACTS PRESSE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Pauline Vasselle	+ 33 1 43 23 07 31	pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Caroline de Cassagne	+ 33 1 49 53 39 72	caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa

¹ Avec le soutien du fonds de dotation du Crédit Agricole d'Ile-de-France et de la fondation Crédit Agricole - Pays de France

² Avec le soutien des fondations Crédit Agricole Nord de France et Crédit Agricole Solidarité et Développement

³ Avec le soutien des fondations Crédit Agricole - Pays de France et Solidarités by Crédit Agricole Centre-est